

# RÈGLEMENT DU CONCOURS – EXPO PHOTOS & PEINTURES

## 7-8 et 9 Février 2025

La commission des Affaires Culturelles de ROQUETTES organise à l'Espace Jean FERRAT (chemin de Borde Grosse 31120 ROQUETTES) un concours - expo photos & peintures. Ce concours gratuit est réservé **aux amateurs**.

**Le thème phare est : « ESPACE ET GRANDS ESPACES »**

**Un « thème libre » y est associé.**

1. L'inscription est **gratuite**.
2. Il n'y a pas de sélection des participants.
3. Le bulletin d'inscription doit être retourné à la mairie de ROQUETTES au plus tard le vendredi 17 Janvier 2025, soit à l'accueil ou par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Roquettes – 6 rue clément Ader – 31120 Roquettes.

4. Les œuvres seront **réceptionnées** à l'Espace Jean FERRAT le **jeudi 6 Février 2025 de 15h00 à 19h30**.

**IMPORTANT** : Au dos de chaque œuvre doit figurer le nom, prénom, numéro de téléphone de son propriétaire, le titre et le thème choisi.

### **HORAIRES DE L'EXPOSITION :**

- Le vendredi 7 Février 2025 : de 18h à 19h
  - Le samedi 8 Février 2025 : de 14h30 à 19h
  - Le dimanche 9 Février 2025 : de 10h à 17h
- 
- **Le VERNISSAGE** de l'exposition se déroulera le **vendredi 7 Février 2025 à 19h**, il sera suivi d'un vin d'honneur.

Tous les exposants y sont conviés (*suivant réglementation COVID*).

### A l'attention des Photographes

- Chaque participant pourra présenter 4 (quatre) photos maximum pour les deux thèmes.
- Noir & blanc et/ou couleurs.
- Toutes les photographies devront être présentées au format 30 x 40 ou 40 x 50, cadre compris, sans verre, avec ou sans passe-partout. **Systeme d'accrochage fiable et résistant au dos.**
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi.**
- Les photos seront récupérées par les exposants le dimanche à l'issue de la cérémonie de remise des prix.

**Invitées composant le jury : Emilie COLUSSO et Philippe CHOTEAU**

### A l'attention des Artistes Peintres

- Chaque participant pourra présenter 4 (quatre) œuvres au maximum pour les 2 thèmes confondus.
- Format au choix de l'exposant, **avec un système d'accrochage résistant.**
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi**

**Invités composant le jury : Pascale PUGGIA et Jean-Michel CANAL**



- **La REMISE DES PRIX** aura lieu le **Dimanche 9 février 2025 à 17h30**, les exposants pourront récupérer leurs œuvres à l'issue de la cérémonie.

## LE CONCOURS :

- Les jurys décerneront les 2 premiers prix sur le thème « Espace et Grands Espaces » selon les critères suivants :
  - o Adéquation au thème
  - o Qualité technique
  - o Composition
  - o Originalité
  - o Titre
  
- Le public décernera les 3èmes prix (1 photo et 1 peinture) sur le thème libre uniquement.
  
- Un prix spécial **enfant**

## Les récompences attribuées :

### *Pour les peintures :*

- o 1<sup>er</sup> prix → Un offret huiles
- o 2<sup>nd</sup> prix → Un coffret acryliques
- o Prix public → Un coffret aquarelles
- o Prix enfant > Un bon Cadeau chez Cultura

### *Pour les photos :*

- o 1<sup>er</sup> prix → Un trépied photo
- o 2<sup>nd</sup> prix → Une sacoche de protection
- o Prix public → Un lecteur de carte universelle
- o Prix enfant > Un appareil photo instantané

*La commission municipale organisatrice est tenue de prendre le plus grand soin des œuvres qui lui sont confiées. La Mairie prendra toutes mesures propres à assurer la surveillance de l'exposition, mais décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'avarie pendant la réception, la mise en place et durant l'exposition. Elle ne pourra répondre d'aucune façon des dommages que pourraient subir les œuvres. Les exposants renoncent à tout recours contre la commune en cas de sinistre. Les exposants pourront, s'ils le désirent, contacter une assurance personnelle couvrant les risques possibles.*

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**